1633 W

BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Service versant : Conseil général, direction des finances.

Date de prise en charge : 3 mars 1993 — Pilon : néant

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 1 — Métrage : 0,20 m.l.

Dates extrêmes du versement : 1961-1985

Délai de communicabilité maximum : — Communicabilité :

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
1	**Emprunts départementaux et subventions en annuités** Suivi manuel des anciens emprunts départementaux et des anciennes subventions en annuités : fiches cartonnées indiquant l'objet de l'emprunt, la commune concernée dans le cas de subventions en annuités, les caractéristiques de base (montant, mobilisation), le suivi du mandatement. Dette directe : emprunts souscrits entre 1961 et 1985, dont l'extinction est prévue entre 1990 et 1998. Subventions en annuités : prise en charge entre 1967 et 1983, extinction complète en 2007.	1961-1985